

4-b

RÉV. PÈRE CANDIDE, O. M. C.

---

# PORT-ROYAL EN 1650

---

Extrait de la *Nouvelle-France*

---



QUÉBEC

IMPRIMERIE DE LA COMPAGNIE DE « L'ÉVÉNEMENT »

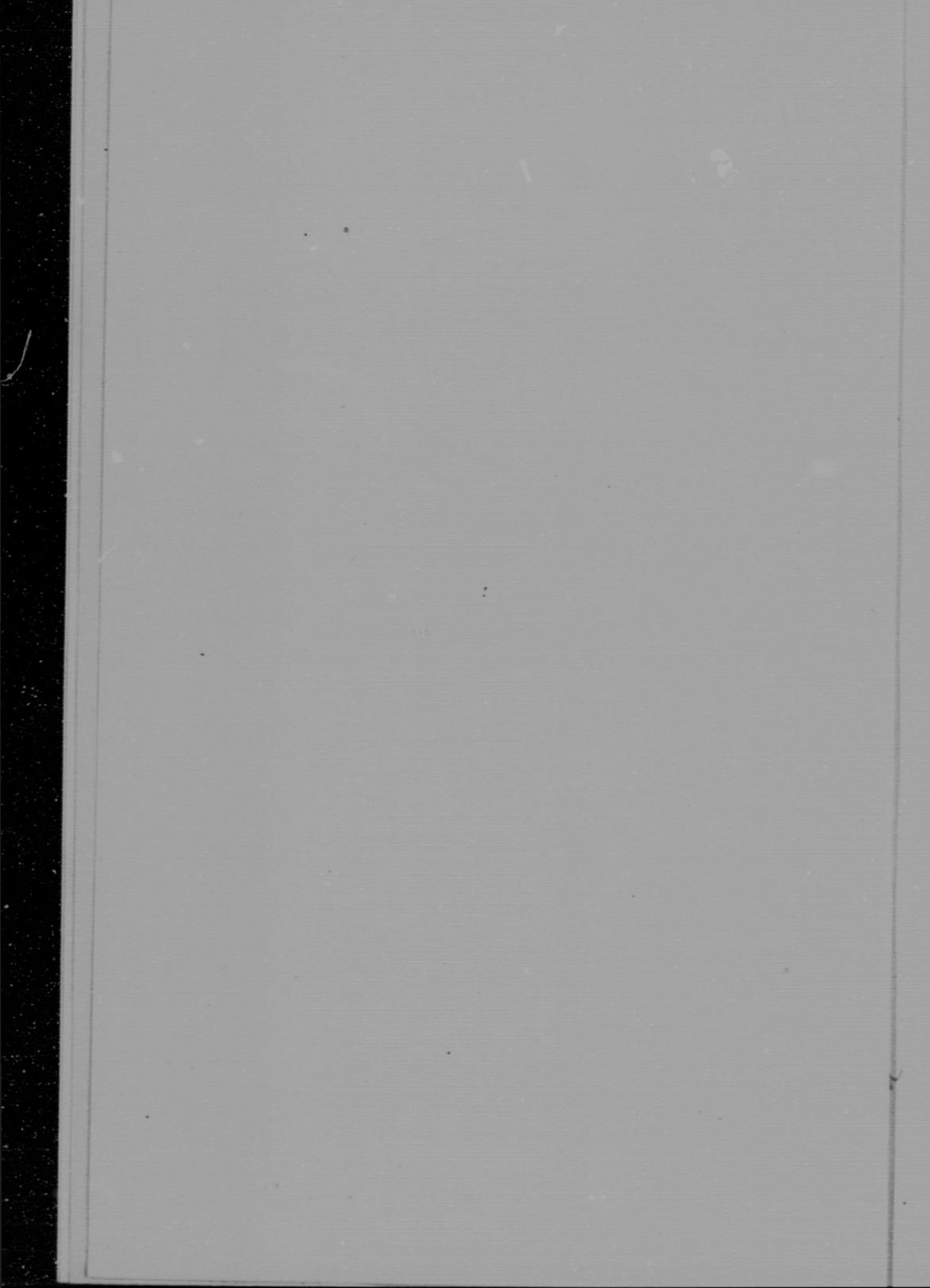
30, rue de la Fabrique

---

1906

a m<sup>r</sup> A. Caughtry,  
honn<sup>r</sup>age  
J. Cawdell  
sur.

PORT-ROYAL EN 1650



RÉV. PÈRE CANDIDE, O. M. C.

---

# PORT-ROYAL EN 1650

---

Extrait de la *Nouvelle-France*

---



QUÉBEC  
IMPRIMERIE DE LA COMPAGNIE DE « L'ÉVÉNEMENT »  
30, rue de la Fabrique

—  
1906

0 900812

## PORT-ROYAL EN 1650

---

Au moment où Québec s'apprête à célébrer avec éclat son troisième centenaire, il n'est pas sans intérêt de rappeler le souvenir de cette autre cité qui fut son aînée, qui eut ses gloires aussi, et qui peut se réclamer du même fondateur.

Les premières années de Port-Royal sont assez connues, grâce aux récits de Champlain, de Lescarbot et du Père Biard. La période qui suivit le traité de Bréda est également fort documentée. Mais il règne entre ces deux époques une certaine obscurité que des recherches récentes tendent à faire disparaître. Les résultats acquis jusqu'à ce jour nous autorisent à attendre de l'histoire future une page de plus à la gloire de l'Acadie française, et nous permettent de reconstituer déjà dans ses traits principaux la physionomie de Port-Royal au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle.

\*\*\*

A l'extrémité de la baie vraiment royale explorée par Champlain en 1604, près de l'embouchure de la rivière de l'Esquille, s'élève la modeste habitation qui est le centre de la colonie française en Acadie. Cinquante familles sédentaires s'y livrent aux travaux paisibles de la culture. Quelques-unes sont les restes de la colonie de Poutrincourt, d'autres se sont établies à l'arrivée du commandeur de Razilly ; la plupart ont été amenées, il y a environ dix ans, par Charles de Menou, seigneur d'Aunay, gouverneur de l'Acadie.

Ces colons cultivent des terres de cent arpents qui leur donnent en abondance légumes et céréales, ainsi que de bons pâturages pour les animaux de ferme. Ils en jouissent sans autres redevances qu'une rente de un ou deux sols par arpent, et l'engagement de faire moudre le grain au moulin du seigneur moyennant une taxe proportionnelle. D'Aunay fait cultiver pour son propre compte deux grosses fermes qu'il améliore constamment. Il travaille autant que le dernier de ses censitaires. Trois jours

avant sa mort, le Père Ignace de Paris, alors supérieur de la Mission, le vit revenir d'une grande demi-lieue,

trempé par la pluie et fangeux jusqu'à la ceinture. Il venait de poser des piquets, tracer des lignes et tendre les cordeaux pour faire un nouvel assèchement de terre, pendant même qu'il pleuvait à verse sur lui <sup>1</sup>.

Dans une autre relation, on voit le gouverneur sortir à cheval de son grossier manoir, bâti en poutres gigantesques, et remonter la vallée de Port-Royal, en parcourant les métairies naissantes, louant celui-ci, gourmandant celui-là, aiguillonnant tout le monde <sup>2</sup>.

Dans la forêt voisine, les employés du gouverneur trouvent aisément le bois nécessaire aux constructions; ils le jettent sans doute dans la rivière qui l'amène fidèlement à l'entrée du moulin à scie. Cette scierie a dû faire de bonne besogne, car, outre l'église, la maison des missionnaires, le manoir, le fort, la palissade et les demeures des colons, d'Aunay a fait construire cinq pinasses et chaloupes, et deux petits navires d'environ 70 tonneaux <sup>3</sup>.

Comme on l'a vu plus haut, le manoir seigneurial est bâti avec une extrême simplicité. Les colons ne peuvent être plus difficiles que leur seigneur: leurs maisons, en poutres plus ou moins bien équarries, sont le plus souvent recouvertes en roseaux ou en écorces, plus rarement en bardeaux. Le luxe n'y règne point, mais on peut y braver le vent et le froid. La ménagère s'occupe des travaux domestiques, les enfants vont à l'école, car Port-Royal, aussi bien que Québec, possède un séminaire pour les garçons et un autre pour les filles.

La paix règne depuis plusieurs années. Les trop longues rivalités du seigneur d'Aunay et de Charles de Latour ont pris fin. Le gouverneur, fier guerrier, est craint et respecté des Anglais

1 — Relation du Père Ignace, 6 août 1653. Coll. de Mss.

2 — Relation du 28 juillet 1653, citée par Rameau.

3 — Certificat de Michel Boudrot (1687), Rameau: *Une colonie féodale*.

qui ont signé avec lui un traité de paix et de commerce. La pêche et la traite de la pelletterie sont exploitées sur une grande échelle, et avant longtemps la colonie sera en mesure de rembourser une partie de ses emprunts. Mais le gouverneur est trop sage pour ne pas prévenir une guerre toujours possible. Sur l'emplacement de l'ancien fort de Poutrineourt, il a construit une barricade entourée d'une forte palissade, et munie de terrassements qui en facilitent la défense. Deux autres forts, avec cent hommes de garnison chacun, protègent également la colonie, l'un à Pentagouet, l'autre sur la rivière Saint-Jean.

\* \* \*

D'Aunay est entouré de l'estime et de l'affection de tous les colons. Il fut énergique dans la revendication de ses droits, ou plutôt des droits de la Couronne de France; il fut violent parfois envers ses ennemis, — quel guerrier de son temps n'eut pas la main un peu rude? — mais il ne fit point de bassesse, et il est heureux que l'histoire impartiale relègue enfin parmi les fables les cruautés invraisemblables et inutiles dont on l'avait chargé. Il parvint même, au témoignage de son confesseur, à déposer ce qu'il y avait d'impérieux ou de violent dans son caractère et, à joindre à la valeur du gentilhomme l'humilité et la simplicité d'un vrai chrétien. Pendant les derniers mois de sa vie, il se confessait au moins de deux jours l'un, assistait tous les jours à la messe et à l'office du soir récité par les religieux.

Il avait maintenu et développé parmi les sauvages les sentiments de respect et de confiance qu'avait su leur inspirer Poutrincourt. Dans ses courses nombreuses, il ne s'arrêtait pas toujours à la limite des défrichements; il s'enfonçait parfois dans les profondeurs de la forêt pour apporter dans les campements indiens la bonne parole de l'amitié et l'assurance de sa protection, sans oublier les présents de rigueur en pareille occasion. Ces bonnes relations d'ailleurs se continuèrent dans la suite.

L'histoire des Acadiens, dit Rameau, a cela de particulier que jamais la bonne harmonie ne fut troublée entre eux et les Micmacs, et pendant 150

ans, il est sans exemple qu'un seul coup de fusil, une seule discussion ait troublé l'alliance des Acadiens et de leurs sauvages amis.

La religion avait sans contredit la première part dans cette œuvre de prospérité et de paix. La colonisation de Razilly et de Charnizay fut essentiellement catholique. Le commandeur était un fier chrétien qui avait porté les fers pour la foi en compagnie des missionnaires du Maroc. Le seigneur d'Aunay, son parent et son lieutenant, partageait sa foi comme il avait sa confiance. Tous deux comprenaient le tort qu'avait fait aux premières expéditions, au seul point de vue national, le mélange des catholiques et des huguenots. Champlain, qui en avait été le témoin attristé, avait profité de son expérience quand il s'agit de fonder ou de rétablir Québec ; et dès 1627, la Compagnie des Cent Associés avait adopté ces vues, en fermant la colonie aux protestants.

Latour avait eu tort de n'en pas tenir compte. Il n'était pas huguenot de naissance, comme certains l'ont cru, mais il a été soupçonné d'avoir extérieurement renié sa foi, pour se concilier l'amitié des puritains de Boston. En tout cas, une bonne partie de son équipage était calviniste, et sur ses pinasses, on voyait sans doute parfois côte à côte un ministre réformé et un prêtre catholique. Vit-on aussi se renouveler les disputes violentes, presque athlétiques, qui avaient jadis égayé ou scandalisé les compagnons de Champlain ? Quoi qu'il en soit, les employés de Latour ne se fixèrent pas sur les terres et ne se mêlèrent point aux colons de Port-Royal<sup>1</sup>.

\*\*\*

Ce fut heureux pour la colonie. La religion put s'employer sans entraves à la conversion des sauvages et au maintien de la moralité chez les Français. Elle n'y faillit pas. Dès 1634,

---

<sup>1</sup> — On voit avec peine Latour accepter de Cromwell en 1656 une concession en Acadie avec l'engagement de n'admettre dans aucun des forts ni dans le pays, que ceux qui sont de la religion protestante.

Razilly envoyait à Richelieu une lettre et un mémoire où nous lisons ces mots :

Les missionnaires capucins nous ont si bien conduits par leurs exemples que, par la grâce de Dieu, le vice ne règne point en cette habitation ; et depuis que j'y suis, je n'ai pas trouvé lieu de châtement ; la charité et l'amitié y sont sans contrainte.... les sauvages se soumettent à toutes les lois qu'on veut leur imposer, soit divines, soit humaines, reconnaissant Sa Majesté Très Chrétienne pour le Roi <sup>1</sup>.

C'est au père Joseph du Tremblay, conseiller du cardinal ministre, qu'étaient adressés la lettre et le mémoire. Le célèbre Capucin, surnommé « l'Éminence grise, » était alors préfet de la mission d'Acadie, et l'on pense bien qu'il n'épargna rien pour en assurer le succès. Il tenait surtout à l'évangélisation par les enfants, et dès 1632, il ordonnait aux six premiers missionnaires de se dévouer à l'instruction des enfants indigènes. Cet ordre fut obéi, et aussitôt que les circonstances le permirent, il en sortit une fondation éminemment utile. Nous ignorons la date précise de la construction du séminaire de Port-Royal. Il nous semble qu'elle dut être postérieure à la mort de Razilly, mais elle eut lieu certainement avant 1640, et fut par conséquent à peu près contemporaine du séminaire de Québec <sup>2</sup> et le fruit d'une même pensée de dévouement et de génie apostolique. Les Capucins eurent ainsi trente pensionnaires micmacs ou abénaquis, sans compter les *externes*, tant français que sauvages, qu'ils instruisaient également. Ce n'était sans doute pas la plus attrayante de leurs fonctions ; pourtant il semble que les Micmacs furent moins rebelles à l'éducation que leurs frères algonquins ou montagnais. Dans ce labeur ingrat et pénible, les prêtres missionnaires trouvaient un précieux secours auprès des humbles frères convers. Certains

---

1 — Moreau, *Histoire de l'Acadie française*.

2 — On donnait généralement à cette époque le nom de Séminaire de Québec au collège fondé par les Jésuites en 1635. La fondation du petit séminaire de M<sup>sr</sup> de Laval n'eut lieu qu'en 1668.

de ces derniers avaient acquis de la langue indigène une maîtrise peu commune, et par de simples leçons catéchistiques relevées par un zèle d'apôtres, ils furent les instruments d'un grand nombre de conversions <sup>1</sup>.

Parfois, surtout dans la saison d'hiver, plusieurs prêtres s'éloignaient de Port-Royal pour accompagner les sauvages dans la forêt et vivre « à la sylvatique », suivant l'expression du Père Biard. Ils pouvaient partir sans trop d'appréhensions, puisqu'ils laissaient à la Mission des auxiliaires sûrs et dévoués. C'est ainsi qu'au printemps de 1650, lors de la mort du gouverneur, le supérieur était le seul prêtre demeuré à Port-Royal.

C'est sans doute un des catéchumènes du séminaire qui fut amené en France en 1646, et y reçut le baptême. La reine lui imposa le nom de son fils, puis le néophyte revint en Acadie où il devait par ses exemples et sa parole aider à la conversion de ses frères : *ubi satis bene instructus in fide christiana poterit alios gentiles sylvaticos ad illam perducere* <sup>2</sup>.

Parallèlement au séminaire des Capucins, il existait une œuvre semblable pour les filles, tant sauvages que françaises. Nous ignorons le nom de la première supérieure ou directrice, mais un rapport du Père Pacifique de Provins, visiteur de la Mission, nous apprend qu'en 1641 cette charge fut confiée à une noble dame, M<sup>me</sup> de Brice, et que sous cette direction l'œuvre fit de rapides progrès <sup>3</sup>. Cette dame avait déjà deux fils parmi les missionnaires de l'Acadie ; digne émule de Madame de la Peltrie, elle se consacra elle-même à l'éducation des filles indiennes et il ne fallut rien moins que la force brutale pour l'arracher à ce glorieux apostolat. Mais à l'époque qui nous occupe il n'y a pas encore de nuages à l'horizon, et la pieuse veuve se dévoue avec une sainte passion à son œuvre si chrétienne.

1 — *Relation* du Père Ignace, 1656, publiée dans le rapport sur les archives canadiennes, 1904.

2 — *Acta S. C. de Prop. Fide.*

3 — Ce Père Pacifique était aussi visiteur de la mission des Antilles. En 1649, il fut massacré et dévoré par les Caraïbes.

No  
qu'en  
cause  
aucun  
rente  
Richel  
dont il  
sonnel  
se dem  
tions.  
néophy  
l'aveni

Il se  
vages,  
généra  
éclat  
selle d  
une be  
L'ense  
vivant  
fondit

L'A  
paisib  
Père  
à Por

Le d  
vallée  
amena

1 —  
leur o  
Cette  
mot lo

Nous ne voudrions pas laisser croire que les difficultés manquèrent. Ces deux fondations furent plusieurs fois en péril, à cause du manque de ressources. Le gouverneur n'avait pu obtenir aucune subvention du Trésor public ; il ne disposait que d'une rente annuelle fondée en faveur du Séminaire par le cardinal de Richelieu. Aussi, après avoir engagé les fonds de la Compagnie dont il était membre, après avoir dépensé toute sa fortune personnelle, d'Aunay avait dû contracter d'énormes emprunts, et il se demanda un jour s'il pourrait jamais faire face à ses obligations. Les missionnaires furent sur le point de congédier leurs néophytes ; enfin ces obstacles financiers avaient disparu et l'avenir paraissait assuré.

\* \* \*

Il serait difficile d'exagérer l'influence qu'exerça sur les sauvages, durant ces quelques années, le spectacle d'une religion si généralement obéie et respectée, et s'imposant par un certain éclat extérieur à leur imagination ardente. La fidélité universelle des Micmacs à la foi de leur baptême nous semble due, pour une bonne part, à l'influence des missionnaires de ce temps-là. L'enseignement des « Pieds-nus, » dont le souvenir est toujours vivant parmi eux, doit remonter à cette époque, et il se confondit plus tard avec celui des Récollets <sup>1</sup>.

L'Acadie connut donc alors quelques années d'un bonheur paisible qu'elle ne devait pas revoir de sitôt. Voici, d'après le Père Ignace de Paris, comment se passait la journée du dimanche à Port-Royal :

Le dimanche, on voyait déboucher de tous les replis de cette charmante vallée les fermiers acadiens, les uns en canot, les autres sur leurs chevaux, amenant en croupe leurs femmes ou leurs filles, tandis que de longues files

---

1 — Les Micmacs gardent la mémoire de deux sortes de missionnaires qui leur ont apporté la bonne nouvelle : les *Robesnoires* et les *Pieds-nus*. Cette dernière appellation n'était plus qu'une énigme dont ils trouvèrent le mot lors de l'apparition des Capucins, à Ristigouche, en 1894.

de Micmacs, couverts d'ornements bizarres et de peintures voyantes, se croisaient avec eux. Autour du manoir et de l'église, d'Aulnay avait ménagé de grands espaces de terre et de prairie, qu'on appelait les Champs Communs, où les arrivants attachaient leurs montures et déposaient leurs bagages. Ces champs étaient destinés au pâturage des bestiaux, alors que les mauvais temps empêchaient de les envoyer au loin ; les habitants pouvaient s'y assembler, et c'était une réserve de terrain ménagée pour les nécessités communes dans l'avenir, telles que écoles, églises, marchés, magasins, etc.

Le seigneur arrivait de son côté, sortant du manoir avec sa femme ainsi que ses nombreux enfants, dont l'aîné, Joseph, avait déjà quatorze ans en 1650, et les Capucins qui, au nombre de douze, tenaient le séminaire des sauvages, formaient cortège. Avec leurs trente pensionnaires, et avec les enfants du pays qu'ils tenaient en l'école, ils arrivaient en rang prendre place à l'église. Celle-ci était plus que simple ; c'était une hutte en charpente, grande et massive, sur laquelle les plantes parasites commençaient déjà à grimper, rustique à l'intérieur, mais proprement décorée de fleurs et de feuillée ; il s'y trouvait peu d'ornements, mais beaucoup de piété sincère et une foi profonde. Tous les hommes soutenaient les chants du chœur, et personne n'ignore que ces ensembles de voix, souvent peu harmonieuses dans le détail, produisent toujours en masse par le recueillement de leurs intonations un effet saisissant. Les cérémonies étaient sérieuses, touchantes, pleines d'onction, parce que ce peuple était vraiment chrétien, et les sacrements étaient fréquentés, le seigneur donnant l'exemple avec les siens.

C'étaient bien là des fêtes communes dont chacun prenait sa grande part du fond du cœur et d'où l'on revenait chez soi plus réfléchi, meilleur, plus propre à supporter ensemble les travaux, les privations, et parfois les déceptions de la vie rude et solitaire que menait la petite tribu de nos Français complètement séparés du reste du monde. En sortant des offices on s'attardait volontiers durant la belle saison sur les champs communs, en dévisant sur les récoltes, sur la chasse, sur les défrichements de chacun, sur les travaux entrepris par le seigneur, et aussi sur les mille incidents de la vie privée, ainsi qu'il est d'usage de *commérer* dans tous les pays français. Il se faisait des jeux, il se nouait des parties, quelquefois des marchés et des mariages ; et tout se terminait par quelques plaisanteries saillantes et de larges éclats de rire ; car lorsque dix Français se rassemblent quelque part, il y a toujours un compère plaisant et dispos pour égayer les neuf autres.

D'Aulnay se mêlait souvent lui-même entremis ces propos ; il racontait ses aventures de mer ou de bataille, et ses courses dans le pays indien ; plus d'un vieux routier qui avait chevauché avec La Tour et Biencourt, voire avec Poutrincourt, lui donnait la repartie, et de vénérables sagamox Micmacs inter-

venaient quelquefois avec solennité dans la conversation : c'était une occasion propice pour s'informer de ce qui advenait dans chaque famille.

Tout en plaisantant, il fomentait les mariages et discutait l'établissement des nouveaux ménages dans de nouvelles fermes, car c'était un de ses soucis dominants de multiplier ces foyers domestiques, qu'il considérait avec raison comme la base essentielle, la force vitale de sa seigneurie et de la colonie. Tout en causant de la sorte, les anciens groupés autour de lui le reconduisaient jusqu'à sa porte ; d'autres fois c'était lui-même qui remontait avec eux dans la vallée, à travers les maisons, les cultures, les vergers qui commençaient déjà à donner leurs fruits 1.

Ce bonheur devait être, hélas ! de bien courte durée. L'Acadie n'avait point cessé de faire envie aux Anglais. Cromwell la guettait comme une proie. La mort soudaine du gouverneur lui fournit l'occasion de s'en emparer.

Le 24 mai 1650, d'Aunay, revenant de ses terres,

vira dans un canot d'écorce dans le grand bassin du dit Port-Royal vers la Rée de l'Esturgeon où il y a d'étranges courants, sur l'un des bouts de son canot et son valet sur l'autre bout ; environ 1 heure et demie il resta plein de jugement, exhortant de fois à autre ce valet, lequel estant plus vigoureux que son maître ne succomba pas à l'extrême froideur qu'ils eurent tous deux, comme fit mon seigneur d'Aunay-Charnizay qui mourut de froid et non de l'eau qu'il avait bue, car il en avait comme point pris. Je fus quérir son corps de l'autre bord de la rivière où était son fort de Port-Royal, et le lendemain au matin, veille de l'Ascension..., je l'enterrai solennellement en présence de sa femme madame la gouvernante..., en la chapelle du dit Port-Royal, en sa place où il se mettait et où il y avait déjà eu des enfants en terre 2.

Cette mort fut pour l'Acadie une perte irréparable. Les créanciers du gouverneur défunt se jetèrent sur sa succession, s'installèrent dans ses forts qu'ils étaient incapables de défendre, et en 1654, les émissaires de Cromwell n'eurent qu'à se présenter pour recueillir cet héritage convoité. Un régime de terreur fut inauguré dans la colonie. M<sup>me</sup> de Brice avait déjà été emprisonnée, par ordre d'Emmanuel le Borgne, en 1652, puis renvoyée en

1 — Cité par Rameau. *Une colonie féodale.*

2 — *Relation du P. Ignace*, 6 août 1653.

France, ainsi que plusieurs missionnaires. De ceux qui restaient, l'un, le Père Léonard de Chartres, custode de la Mission, périt de la main des Anglais ; quelques-uns, ne pouvant se résigner à abandonner leurs néophytes, moururent de faim et de misère dans les bois ; les autres furent ramenés en France.

\* \* \*

L'Acadie venait de voir sa troisième invasion qui ne devait pas être la dernière. Un demi siècle plus tard, le « grand dérangement » vint porter jusqu'à l'in vraisemblance la liste déjà bien longue de ses malheurs. Mais c'était un vaillant petit peuple que les colons de Razilly et de Charnizay. Il était écrit qu'ils finiraient par laisser l'infortune opiniâtre qui s'attachait à leurs pas. Et les voilà qui se relèvent, qui se comptent, qui regardent en face l'avenir. Le sentiment de compassion qu'ils excitaient naguère a fait place à un mouvement de sympathique admiration. Et nous sommes prêts à entendre et applaudir le nouveau barde qui nous dira, dans le doux langage des aïeux, la légende des sœurs d'Évangéline reprenant le chemin de Beaubassin et de la Grand Prée. Et pourquoi les descendants de Benoit Bellefontaine et de René Leblanc ne pourraient-ils pas célébrer un jour, dans les eaux de la Baie Française, sur les bords de la rivière de Champlain et de Poutrincourt, le quatrième centenaire de Port-Royal ?

f. CANDIDE, O. M. C.

LIMOULOU

près QUÉBEC.

---